

Groupe de travail : Accès aux soins

Vendredi, 27 novembre 2015, dans les locaux de Médecins du Monde à Metz

Présents : Geneviève GRETHEN (LDH) – Pascale HECKEL-CHALET, AS Jury - Martine HOERNER (FAP)-Marie-Rose MORAINVILLE(MdM)-Marie-Thérèse FORSTER(MdM)- Malika TOUNSI(MdM)- Sylvie BORTOT (CCAS)-Martine FONTAINE (Inter Service Migrants).-Nadège DROUOT (Mdm) Hélène LECLERC (coordonnatrice du réseau)

Ordre du jour :

1. Etablissement d'une fiche – type pour recenser les besoins en termes d'accueil médico- social à Metz
2. Informations concernant la PASS
3. Enquête à mener concernant le recensement des besoins de bains – douches à Metz

1. Etablissement d'une fiche – type pour recenser les besoins en termes d'accueil médico- social à Metz

H. LECLERC expose les grandes lignes du projet de plateforme d'accueil médical et social à Metz.

Le renoncement aux soins est massif parmi les personnes en précarité, à fortiori si elles ne disposent pas de droit ouvert à une couverture maladie.

L'objectif d'une plateforme d'accueil médico – sociale est de permettre l'accès aux droits, à la prévention et aux soins aux personnes les plus vulnérables, vivant sur le territoire messin, par le biais d'une prise en charge globale et multidisciplinaire.

Ouverte de façon inconditionnelle à toutes les personnes en situation de précarité ou rencontrant des difficultés pour accéder aux soins, la plateforme fonctionnerait comme un guichet unique, une structure d'accueil de première ligne.

- Lors de la réunion du V 13 novembre au Centre d'Examen de Santé, il a été décidé de constituer « un livre blanc » des entraves à l'accès aux droits, à la prévention et aux soins sur Metz.

Ce livre sera un plaidoyer pour une plateforme d'accueil médico- social, en direction des institutions et prioritairement de l'ARS.

Une fiche – type / diagnostic des besoins sera adressée à toutes les structures médico- sociales, afin de mettre en valeur les besoins. Les données seront croisées avec les avis des travailleurs sociaux et des partenaires.

➤ En PJ, la fiche – type proposée ce jour.

- Il faudra lister l'ensemble des structures auxquelles sera adressée cette fiche – diagnostic, éventuellement avec l'aide des travailleurs sociaux.

Un document anonyme sera à prévoir pour les acteurs qui n'ont pas de responsabilité de gestion.

Les associations pourront exprimer leurs difficultés avec les institutions : faire dire là où l'institution ne peut pas réussir.

- Il est urgent d'impliquer les médecins libéraux dans ce projet, car les patients en situation complexe ont besoin d'un référent médical.

Il faudra rédiger un document de présentation des besoins et du projet de plateforme.

➤ Prendre contact assez rapidement avec l'Union régionale des médecins libéraux et avec quelques médecins connus, impliqués dans l'accueil des publics précaires à Metz.

Les médecins ont la possibilité de faire appel à un interprète : un PASS donne droit à 3 H d'interprétariat, financées par les fonds de l'UE. Dans le cadre d'un projet « plateforme », des financements pourraient être trouvés.

2. Informations concernant la PASS

Il a été décidé par l'hôpital de Mercy que la première consultation serait gratuite mais les autres payantes

Dr Girard a essayé de faire remonter ce problème au niveau du responsable financier

Médecins du Monde et le réseau doivent maintenant saisir directement le CHR de Mercy à ce sujet : adresser un mail au directeur avec copie au directeur financier, doublé d'un courrier postal.

Le comité de pilotage ne s'est pas encore réuni, mais le principe de son existence est acté.

3. Enquête à mener concernant le recensement des besoins de bains – douches à Metz

Cette demande de bains – douches a été faite lors des assises en avril 2015. C'est un besoin qui avait été soulevé, notamment par le Secours Populaire.

La mairie nous demande d'évaluer ce besoin par le biais d'une enquête auprès des personnes qui pourraient être concernées.

Or, une enquête avait déjà été mise en route en février- mars 2015 par *Médecins du Monde*, mais il n'avait pas semblé nécessaire de la poursuivre après les assises. En effet, la municipalité avait semblé sensible à ce problème et, lors de la phase de bilan, avait déclaré étudier cette possibilité

Les associations sont prêtes à reconduire une enquête, mais cela n'est pas simple : questionner des personnes sur les lieux où des douches existent (FAP, Caritas et secours catholique) n'a pas beaucoup de sens ...

Par ailleurs, le besoin de bains – douches sur une grande ville comme Metz ne concerne pas que les personnes à la rue, mais aussi des personnes en précarité (hébergées par des tiers, étudiants en chambre, familles ne pouvant régler leurs factures etc...)

Les associations vont toutefois essayer de remettre en route cette enquête.